

Un communiqué du Syndicat Départemental des Commerçants des Hautes-Pyrénées

Grande distribution: Toujours plus!

Le syndicat départemental des commerçants s'insurge contre les dispositions de la loi « dite de modernisation de l'économie » visant à libérer l'installation des enseignes de la grande distribution (surface de moins de 1000 m²).

Dans un contexte où cette grande distribution est en situation de monopole dans l'hexagone (6 centrales d'achats contrôlent 90% des moyennes et grandes surfaces de vente selon l'économiste Christian Jacquiau), on a du mal à imaginer qu'elle aurait la vocation subite d'enrayer la hausse des prix alors qu'elle détient le record du nombre de m² par habitant pour une inflation des prix la plus importante d'Europe.

Ce cadeau à la grande distribution vise essentiellement à lui permettre de prendre de nouvelles parts de marché et d'accroître son secteur d'activité : après l'alimentaire, l'équipement de la personne, l'équipement sportif, la pharmacie pourquoi pas l'automobile, l'immobilier, la banque etc....

Il y a longtemps que nous dénonçons les abus en matière d'équipement commercial et aujourd'hui, nous mettons en garde contre ce qui s'apparente à une régression sans précédent:

- disparition irréversible du commerce de proximité,
- destruction massive de l'emploi stable pour des créations d'emplois précaires et non qualifiés.

(Aujourd'hui pour un emploi créé en grande surface à temps partiel non choisi, le plus souvent ce sont cinq emplois durables qui sont détruits ailleurs, rappelle Christian Jacquiau)

- destruction du lien social, isolement du monde rural,
- déstructuration des centres-villes et centres- bourgs
- mise en difficulté des petits producteurs etc.

Cette disposition de la loi n'est pas une réforme de progrès mais correspond à la mise en place d'une économie de marché toujours plus libérale.

Ces distributeurs sont plus enclins à accroître leur marge bénéficiaire qu'à lutter contre la hausse des prix. Pour un développement équilibré du commerce il aurait suffi d'encadrer et de moraliser cette forme de distribution et non pas de la libéraliser.

Aujourd'hui, nous appelons les commerçants, les artisans, les producteurs et surtout les consommateurs à s'opposer à ce qui s'apparente à un coup d'état de la grande distribution.

LA VICE-PRÉSIDENTE

LE PRÉSIDENT

NICOLE BOYER

JACQUES BARZU